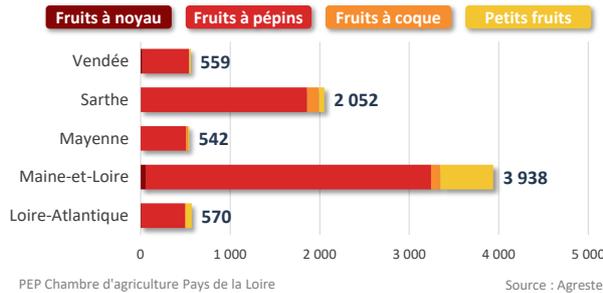


Etat des lieux de la filière arboricole en Pays de la Loire

N°2022-1 – Octobre 2022

Surfaces et productions

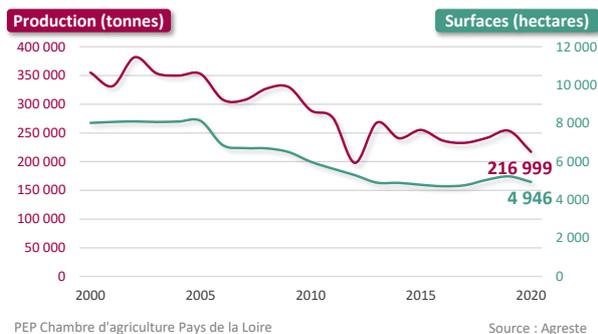
Répartition de la surface du verger en Pays de la Loire par département en 2020 (hectares)



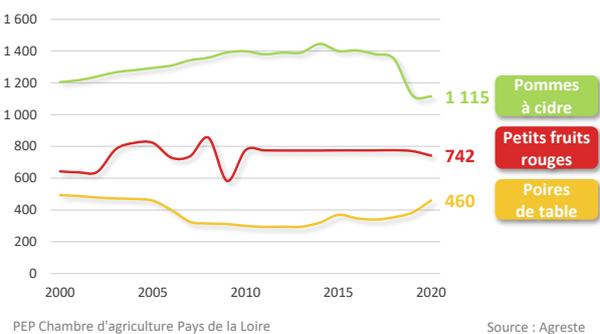
- 7 660 hectares de vergers en 2020, en recul de 14 % depuis 2010 ;
- 19 % des surfaces en agriculture biologique en 2020 (surface multipliée par 3 en dix ans) ;
- 6^e région française en termes de surfaces fruitières, avec une nette prédominance des fruits à pépins : pommes et poires de table (65 % du verger régional), pommes à cidre (15 %), petits fruits rouges (9 %) ;

- 4^e rang français pour la production de pommes de table : 217 000 tonnes en 2020 (essentiellement produites en Maine-et-Loire et Sarthe), soit 16 % de la production française ;
- 4^e rang français pour la poire de table : 16 000 tonnes (essentiellement produites en Maine-et-Loire et Sarthe), soit 12 % de la production française ;
- 3^e rang pour la pomme à cidre, 31 000 tonnes (10 % de la production française), majoritairement localisée en Mayenne et en Sarthe (85 % des surfaces) ;
- 1^{er} rang pour le cassis (un tiers de la production nationale), essentiellement localisé en Maine-et-Loire, à destination de la fabrication de liqueur (ainsi que confitures et jus concentrés).

Evolution des pommes de table en Pays de la Loire



Principales autres surfaces fruitières en Pays de la Loire (hectares)



En fruits de table, la région a perdu 18 % de ses surfaces de pommiers depuis 2010 mais elle a gagné 50 % de surfaces en poiriers (renouveau lié au développement de nouvelles variétés qui se conservent mieux). Elle a amélioré sa place au sein de la production nationale de poires et l'a maintenue en pommes de table.

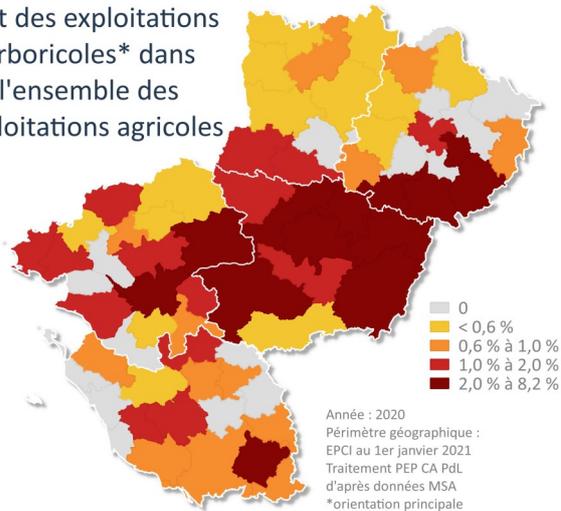
Pommes et poires sont confrontées à une tendance baissière de la consommation sous forme de fruits à croquer, avec un recentrage sur des variétés plus qualitatives et une progression des fruits biologiques. La consommation de compotes poursuit par contre sa croissance (nouveaux packagings, produits mieux tracés), tout comme celle de jus de pomme, mais principalement à partir de concentrés importés (80 %).

En cidre, la consommation nationale s'est stabilisée depuis 2013 après une longue période de décroissance. La filière développe en effet de nouveaux produits (cidre rosé, nouveaux conditionnements...) afin de conforter ses débouchés. En Pays de la Loire, les surfaces en pommiers à cidre sont restées stables entre 2008 et 2018, mais ont reculé depuis deux ans suite à des cessations d'activité de petits producteurs en âge de prendre leur retraite.

En petits fruits rouges, les surfaces régionales sont restées stables entre 2010 et 2020, et la région est toujours leader national en production de cassis. Bien que le marché soit très concurrentiel, avec un poids important de la Russie et de la Pologne, la région défend bien sa position grâce à l'utilisation de variétés spécifiques pour la liqueur.

Exploitations et actifs

Part des exploitations arboricoles* dans l'ensemble des exploitations agricoles



- 467 exploitations spécialisées en production de fruits ou autres cultures permanentes (source : RA 2020) ;
- 3 040 actifs (exploitants et salariés, en équivalents temps plein, source : RA 2020) ;
- En pommes à cidre, une soixantaine de producteurs professionnels selon l'association « les Cidres de Loire » .

Organisation économique

75 % des pommes et 32 % des poires sont commercialisées par des OP (organisations de producteurs), le reste de la production étant commercialisée par des négociants ou des producteurs expéditeurs (source : Agreste-enquête 2013).

Les OP travaillent avec des bureaux de vente qui les prolongent (exemple : Sica Gerfruit, Pomanjou International). Ces structures sont de plus en plus organisées au niveau national : Holding Group Pomanjou devenu Innatis, Blue Whale, etc., qui interviennent sur plusieurs régions et qui peuvent s'impliquer au-delà de l'expédition, dans des activités de grossistes ou d'importateurs.

Les petits fruits rouges sont commercialisés par la Sica Transfofruits, basée en Anjou, qui intervient également dans le secteur de la pomme et de la poire destinées à la transformation.

Quant aux fruits à cidre, ils sont transformés par des sites régionaux, normands ou bretons, filiales du groupe Agrial (leader sur le marché), ainsi que par des cidreries artisanales ou fermières.

Echanges

La région est fortement excédentaire en fruits à pépins et à noyau puisqu'en 2020, elle en a exporté 83 000 tonnes et importé 21 000 tonnes (source : Douanes).

• Pommes de table :

- o 30 à 35 % de la production régionale est exportée selon les années. Nos principaux clients sont le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Allemagne et les Pays-Bas. Les volumes exportés ont baissé depuis 2014-15, suite à l'embargo russe et à la fermeture du marché algérien ;
- o Les importations ne représentent que 10 % de la consommation nationale (origine hémisphère sud en contre saison, ainsi que Pologne et Italie pour la transformation) ;
- o 15 à 20 % des pommes sont orientées vers la transformation ;

• Poires de table :

- o 50 % de notre consommation est importée ;

• Petits fruits rouges :

- o En cassis, il y a peu de concurrence étrangère sur le marché intérieur car des variétés spécifiques sont utilisées, et la France est compétitive en termes de coûts (mécanisation) ;
- o L'exportation représente plus du quart des fabrications de crèmes de cassis (en progression sur les marchés asiatiques) ;

- **Pommes à cidre** : destinées à la transformation en cidre, jus de pomme ou alcool, les produits cidricoles sont essentiellement commercialisés sur le marché national, avec toutefois une activité à l'export à hauteur de 10 % des volumes (source : FranceAgriMer). La région bénéficie de plusieurs appellations AOP pour ses produits : Cidre du Maine, Pommeau du Maine et Fine du Maine. Ces produits sont majoritairement commercialisés en circuits courts (vente à la ferme, restaurants, magasins spécialisés ou grande distribution).

Analyse Swot

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de production : douceur du climat, potentiel des sols ; • Vergers productifs et réguliers ; • Diversité des variétés (variétés « club » en hausse, et variétés de terroir) ; • Bons résultats techniques ; • Présence de leaders nationaux au niveau commercial ; • Diversité des débouchés, permettant des arbitrages commerciaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Problème de renouvellement des producteurs et des vergers ; • Rénovation insuffisante de certains vergers ; • Besoin croissant en capitaux ; • Coût de la main d'œuvre ; • Rationalisation insuffisante des stations fruitières ; • Des opérateurs commerciaux trop nombreux ; • Des écarts grandissants entre les résultats économiques des producteurs selon les choix variétaux ; • Des contraintes réglementaires fortes, sources de distorsions de concurrence.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Origine France recherchée par les clients ; • Développement du marché de la compote et de la demande en RHD ; • Demande croissante des pays émergents sur des créneaux diversifiés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Impact du changement climatique ; • Difficultés d'accès à l'eau ; • Baisse tendancielle de la consommation ; • Disponibilité en main d'œuvre ; • Coûts de production croissants (énergie, emballages, intrants) ; • Forte sensibilité au taux de change ; • Concentration des acheteurs ; • Exigences croissantes des clients et des cahiers des charges ; • Concurrence croissante de la Pologne et de l'Italie.



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»



Contacts Pôle Economie et Prospective de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Pierre-Yves AMPROU	Tél. 02 41 18 60 60	Mail : pierre-yves.amprou@pl.chambagri.fr
Valentine LE CRAS	Tél. 02 41 18 60 57	Mail : valentine.lecras@pl.chambagri.fr
Clémentine LIBEER	Tél. 02 41 18 60 51	Mail : clementine.libeer@pl.chambagri.fr
Yann MATHIAS	Tél. 02 41 18 60 36	Mail : yann.mathias@pl.chambagri.fr